

En résumé :

- Près de 80% des surfaces sont défanées, les premières récoltes sont en cours.
- Risque mildiou : malgré les pluies, le risque théorique reste nul avec la baisse des températures et un vent relativement séchant. Cependant il faut rester vigilant dans les zones où le mildiou est présent (en parcelle, sur tas de déchets, repousses de pomme de terre).

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les parcelles du réseau de suivi sont au stade sénescence des plantes, une grande partie des parcelles étant maintenant défanées.

Avancement des défanages au 25 juillet au niveau de la Région Centre :

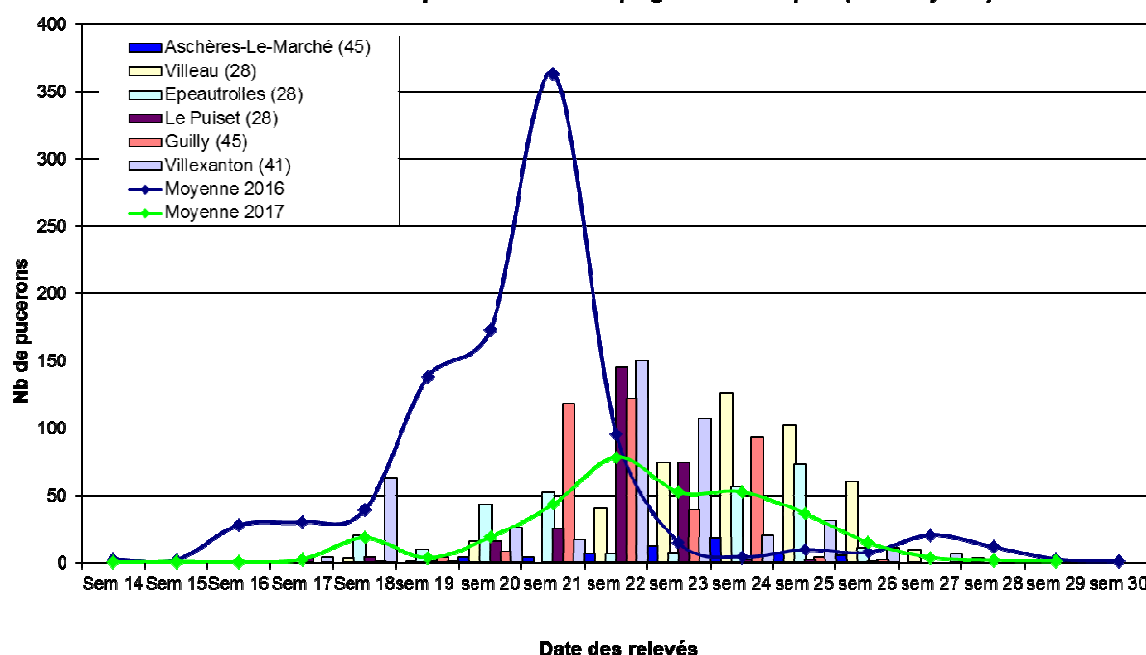
- les parcelles en grenailles sont défanées, les récoltes sont en cours
- en production de plants, 90% des surfaces sont défanées, les premières récoltes vont débiter dans les prochains jours
- plus de 80% des parcelles en chaires fermes et environ 75% des parcelles en pomme de terre de consommation sont défanées selon les secteurs. Les premières récoltes sont en cours, soit environ 8 jours plus tôt qu'en année moyenne.

INSECTES

Pucerons

Quasi absence d'aptères signalés dans les parcelles du réseau de suivi. Les infestations aux champs auront été limitées ce printemps et souvent bien contrôlées par les auxiliaires présents.

**Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Analyse du risque

Quasi absence de ravageurs dans les parcelles en cette fin de campagne, fin de la période de risque.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Avec l'accélération de la sénescence des plantes, les symptômes supposés d'alternariose progressent et sont maintenant observés dans plus des 2/3 des parcelles du réseau de suivi.

Rappel, seule une analyse au laboratoire permet de poser un diagnostic fiable et de valider un diagnostic visuel réalisé au champ car les taches d'alternaria peuvent être confondues avec de nombreux autres symptômes qui sont fréquents tels que des carences, des brûlures d'ozone ou des stress.

Pour que l'alternaria se développe il faut des températures comprises entre 13 et 30°C avec un optimum entre 20 et 22°C.

Pour qu'il y ait production de spores il faut une alternance entre périodes alliant sécheresse et lumière avec des périodes alliant obscurité et d'humectation (rosée), comme on peut avoir en conditions irriguées.

L'alternaria se développe préférentiellement sur les feuilles « âgées » (feuilles du bas), abimées (vent, grêle) et sur les plantes stressées ou carencées.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Les foyers sont bien contenus. La plupart des parcelles ayant eu un historique de mildiou ont été défanées. Il faut rester vigilant dans les secteurs où du mildiou peut encore persister en parcelle ou sur tas de déchets et repousses. En effet les irrigations et les pluies du week-end dernier peuvent encore donner lieu à de petites sporulations.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 25 juillet 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint en ce début de semaine sur l'ensemble des secteurs.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

| Département | Stations météo | Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 25/07 | Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint | Seuil indicatif de risque du 25/07 au 27/07 | | | Pluie (en mm) depuis le 21/07 |
|-------------------|-----------------------------|--|--|---|-----|-----|-------------------------------|
| | | | | VS* | VI* | VR* | |
| Eure-et-Loir (28) | Allaines (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 22.1 |
| | Chartres (8h) | nul | - | NON | NON | NON | 8.9 |
| | Guillonville (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 26.8 |
| | Louville (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 10.2 |
| | Pré-Saint-Evrout (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 19.7 |
| | Viabon (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 18.3 |
| Loir-et-Cher (41) | La Chapelle Vicomtesse (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 18.5 |
| | Ouzouer le Marché (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 28.6 |
| | St Léonard en Beauce (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 38 |
| Loiret (45) | Amilly (5h) | nul | - | NON | NON | NON | 48 |
| | Boisseaux (4h) | nul | - | NON | NON | NON | 19.5 |
| | Férolles (4h) | nul | - | NON | NON | NON | 44.5 |
| | Gien (5h) | nul | - | NON | NON | NON | 0 |
| | Outarville (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 19.5 |
| | Pithiviers (3h) | nul | - | NON | NON | NON | 37 |
| Essonne (91) | Boigneville (6h) | nul | - | NON | NON | NON | 14.6 |

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses sont attendues encore jusqu'à vendredi matin sur l'ensemble de la Région. Puis un temps sec devrait revenir jusqu'à dimanche après-midi où des orages risquent d'éclater. Les températures restent fraîches pour la saison. **Ce temps frais est plutôt peu favorable au mildiou.**

Analyse du risque :

Selon l'outil Mileos, le risque mildiou est nul sur l'ensemble des secteurs et **sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours sur l'ensemble des secteurs de la région.**

Cependant il faut tempérer ce conseil dans les zones où l'environnement est contaminé et où les irrigations se poursuivent.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018